

Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1.

Débitrice: **Eric Bart Production Sàrl**, Place du Nord 2,  
1005 Lausanne
2.

Date du prononcé de dissolution: 01.07.2017
3.

Suspension de faillite: 08.08.2017
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 28.08.2017
5.

Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques:

Société déclarée dissoute conformément aux articles 157 ORC et 731b CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite.

But: la société a pour but: exploitation d'un atelier d'art graphique et de communication visuelle; production et diffusion de spectacles; activités dans le prêt-à-porter, notamment consulting

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne

021 316 65 06

1014 Lausanne Adm cant

03693735